



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	18
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
16 mars 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
30 MARS 2026	
Codification : 5.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 24 MARS 2026 et publication du 24 MARS 2026 Le Maire, Patricia PERRET	



L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le seize mars deux mille vingt-six s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Patricia PERRET, Maire.

Etaient présents : Patricia PERRET, Christine VALADE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Anthony PERARD, Roseline TRAMBOUZE, Elodie BERUJAT, Valérie VILLARD, Vincent COLAS, Céline LAREURE, Julien PORTE, Pierrick MATRAS, David DA COSTA, Corentin DESCOURS, Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS et Anne-Laure BOURGEON.

Absente avec pouvoir : Séverine DEMONT donne pouvoir à Valérie VILLARD

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Corentin DESCOURS

OBJET : 2026-024 : Election des Adjoints

Madame le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à élire parmi ses membres les Adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) ; le scrutin est secret.

La majorité absolue se calcule dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire. L'ordre de présentation de la liste des candidats aux fonctions d'Adjoints n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut donc être différent. La liste doit être paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Aucune disposition n'impose que le Maire et son premier Adjoint soient de sexe différent.

Seule une liste se déclare candidate : celle de Mme VALADE, avec Mme Christine VALADE 1^{ère} Adjointe, M. Marcel DUMAS 2^{ème} Adjoint, Mme Sylvie RENARD 3^{ème} Adjointe et M. Anthony PERARD 4^{ème} Adjoint.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260320-2026-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026
Publication : 24/03/2026

Madame Sylvie RENARD et Monsieur Marcel DUMAS procèdent
au dépouillement :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 19

A déduire : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

La liste de Mme Christine VALADE a obtenu 19 (dix-neuf) voix.

Conformément à l'article L 2122-7-2 précité du Code Général des
Collectivités Territoriales, sont proclamés Adjoints au Maire :

- **1^{ère} Adjointe : Mme Christine VALADE**
- **2^{ème} Adjoint : M. Marcel DUMAS**
- **3^{ème} Adjointe : Mme Sylvie RENARD**
- **4^{ème} Adjoint : M. Anthony PERARD**

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Madame le Maire et Le Secrétaire de séance,

Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 20 mars 2026

Madame le Maire,

Patricia PERRET



Le secrétaire de séance

Corentin DESCOURS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260320-2026-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026

Publication : 24/03/2026